

---

## Communiqué de Presse

Luxembourg, le 7 mai 2026

---

### Changement à venir à la présidence de l'UEL

**Les membres du Conseil d'Administration de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises ont désigné, ce 6 mai 2026, Marc Lauer en qualité de président entrant. Dans cette perspective et à l'initiative de Michel Reckinger, Marc Lauer participera activement aux travaux de l'UEL dans les mois à venir afin de préparer la transmission de la présidence, prévue au 1er octobre 2026.**

Après plus de 5 ans à la présidence de l'UEL, marquée par le renforcement des domaines de compétences de l'UEL, la tenue de plusieurs tripartites et d'autres échanges d'envergure nationale, Michel Reckinger a exprimé sa volonté d'organiser la transmission de la Présidence de l'UEL dans les mois à venir.

Michel Reckinger commente : *« Je remercie les administrateurs de l'UEL pour la confiance qu'ils m'ont accordée ces dernières années, au cours desquelles je me suis pleinement engagé en faveur des entreprises et de l'économie luxembourgeoise. J'ai exprimé mon souhait au Conseil d'administration de passer la main en fin de mandat. Soucieux d'assurer la continuité et l'efficacité de l'action de l'UEL, j'ai souhaité initier suffisamment tôt un processus de succession structuré. En la personne de Marc Lauer, nous avons identifié un candidat qui réunit toutes les qualités nécessaires pour poursuivre et amplifier l'engagement de l'UEL en faveur d'un Luxembourg fort, prospère et compétitif. »*

La recherche d'un successeur potentiel s'est déclenchée dès le début d'année 2026 et le processus a donc abouti en la personne de Marc Lauer. Marc Lauer est Vice-Président de l'association des compagnies d'assurances et de réassurances dont il a assumé la présidence pendant sept ans. Il est aussi membre effectif de l'Assemblée plénière de la Chambre de Commerce. Il connaît ainsi parfaitement tant l'économie luxembourgeoise que l'écosystème propre à l'UEL et aux organisations d'employeurs, constitué des Chambres professionnelles patronales et des principales Fédérations professionnelles.

Marc Lauer : *« Dans un contexte qui demeure complexe et exigeant, j'aborde cette nouvelle responsabilité avec engagement et optimisme. La période de*

*transition jusqu'au 1er octobre me permettra de me préparer pleinement aux dossiers et enjeux en cours.*

*Ensemble, avec tous les membres de l'UEL, je suis convaincu que des entreprises fortes, innovantes et compétitives constituent l'un des leviers essentiels pour un Luxembourg prospère, socialement équilibré et compétitif, en réponse aux défis actuels et futurs.*

*Je suis convaincu que, dans ce moment de crise, un dialogue social constructif et respectueux est dans l'intérêt des entreprises et de leurs employés et pourra apporter un plus dans nos efforts communs de surpasser les défis qui nous attendent ».*

Le 6 mai 2026, Marc Lauer a intégré le CA de l'UEL comme Président entrant. Il prendra officiellement la présidence de l'UEL au 1<sup>er</sup> octobre 2026. D'ici là, il travaillera main dans la main avec le président en exercice Michel Reckinger afin d'assurer une transition fluide.

L'annonce de ce changement s'inscrit dans un contexte de transition au sein de l'UEL. Suite au départ de son directeur Marc Wagener, effectif au 15 mai, une gouvernance intérimaire a été mise en place, composée de membres du comité exécutif, chacun intervenant selon son domaine d'expertise. Cette organisation vise à garantir la stabilité et la continuité des activités, notamment à l'approche des prochaines échéances, en particulier la tripartite.

#### À propos de l'UEL

L'UEL représente les employeurs du secteur privé, à l'exception du secteur primaire, au travers des deux chambres professionnelles patronales et des six principales fédérations professionnelles. L'UEL s'engage pour une économie attractive, un modèle social durable. Au service du pays, de ses habitants, de ceux qui y travaillent et y investissent. Plus d'infos sur [www.uel.lu](http://www.uel.lu)